

COMMISSION ECB DU CNPN du 22 Février 2019

Avis sur le bilan du PNA en faveur du Vautour moine 2011-2016



L'animateur du PNA accompagné du rapporteur (DREAL Occitanie) expose les différentes phases du plan qui s'est déroulé de 2011 à 2016.

Il se solde par un bilan plutôt positif puisque la population de Vautour moine en France est en croissance et atteint 37 couples répartis en 3 noyaux de population (les Causses, les Baronnie et le Verdon). La population française (réintroduite) reste cependant modeste par rapport à celle d'Espagne dont les estimations sont de 2 200 à 2 700 couples, noyau majeur de l'espèce en Europe. Il est possible cependant que quelques couples échappent aux observateurs et passent inaperçus, tellement l'espèce est discrète et vit dans des sites peu prospectés dans le sud du Massif Central notamment.

Le suivi télémétrique mis en œuvre permet de suivre les déplacements d'oiseaux et les échanges en France entre les différents noyaux de population et l'Espagne.

Le Vautour moine fait l'objet d'une thèse universitaire en cours « Dynamique, régulation et viabilité des populations restaurées : le cas du Vautour moine », menée par Typhaine Rousteau de l'Université Pierre & Marie Curie (Paris 6), sous la direction de François Sarrazin, Jean-Baptiste Mihoub et Olivier Duriez (CEFE Montpellier). Cette thèse sera présentée en 2020.

Les ressources alimentaires ne sont plus un facteur limitant avec notamment le nombre de placettes d'alimentation en place.

Les enjeux de conservation portent :

- sur les collisions avec les lignes électriques, d'où des actions de neutralisation de lignes à poursuivre,
- sur les mortalités liées aux collisions avec les pales d'éoliennes en constante augmentation en sud du Massif Central dans ou à proximité de leur secteur de vie, même s'il n'y a pas encore de cas de mortalité en France contrairement au Vautour fauve,

Des questions ont également porté sur :

- la concurrence et la compétition avec le Vautour fauve, beaucoup plus abondant,
- la compatibilité du Vautour moine et le développement éolien envisagé,
- l'empoisonnement volontaire qui, semble-t-il, est en recrudescence,
- vers quel laboratoire sont envoyés les cadavres d'oiseaux trouvés morts pour analyse toxicologique ?
- la collaboration des opérateurs avec les espaces protégés et notamment le Parc National des Cévennes et les PNR,
- la capacité de l'espèce à trouver de nouvelles niches écologiques en France ; il est indiqué par l'animateur que les habitats forestiers pourraient accueillir de l'ordre de 250 couples dans les seuls Causses ; à l'échelle de la France c'est encours d'étude,
- les placettes d'alimentation à base de gibier (sangliers notamment) génèrent-elles une contamination par le plomb (de chasse) ? Y a-t-il une étude lancée sur ce sujet ?

Le CNPN apporte un avis favorable à ce bilan et préconise une plus grande coopération avec les Espagnols, notamment sur les incidences liées aux éoliennes et au plomb de chasse dans le prochain PNA sur l'espèce.



Michel METAIS
Président de la Commission ECB